

Sport pour tous en Deux-Sèvres

L'invité du mois

[Tous les articles](#) | [Archives](#) | [Recherche](#)

samedi 1 juin 2013

Audrey Ghyzel



Ancienne secrétaire dans un cabinet de comptabilité, Audrey Ghyzel a choisi de troquer le bureau pour le plein air, au contact des chevaux et au service des personnes handicapées. Monitrice handi-cheval à la Maison du Cheval (La Garette), elle accompagne les personnes handicapées dans la pratique de l'équitation. Rencontre avec une personne passionnée par son métier.

Le cheval, une passion qui vous suit depuis toujours ?

Oui, mais ça n'était pas forcément une vocation au départ. En 2002, j'ai voulu changé de métier. Je voulais sortir du cadre clos du bureau en devenant accompagnatrice de tourisme équestre. Mais je souhaitais également évoluer, et j'ai donc passé d'autres brevets professionnels qui m'ont permis d'enseigner l'équitation, puis de me spécialiser dans l'accompagnement des personnes handicapées. Cette spécialisation s'est faite un peu par hasard, lorsque j'ai eu l'occasion d'être responsable du pôle social de la Maison du Cheval. J'ai appris au contact de mes élèves, et me suis rapidement dépêtré des préjugés que tout un chacun peut avoir sur le handicap.

Quelles sont les qualités requises pour exercer auprès de personnes handicapées ?

Il faut être inventif pour capter l'intention et obtenir la participation de tous, mais aussi être capable de s'adapter à chaque situation de handicap et à chaque parcours de vie. Être à l'écoute et faire preuve de pédagogie est également nécessaire, car il faut bien souvent être dans la répétition.

Quelles sont les structures avec lesquelles vous travaillez ?

Une douzaine d'établissements différents pour environ 75 élèves (allant de 5 à 70 ans). Nous accueillons également des personnes qui viennent de manière indépendante. Les établissements avec lesquels nous travaillons sont les foyers de vie des Genets à Niort et de Coulon, le foyer Horizons de Surgères, les Maisons d'Accueil spécialisées, l'Institut Médico-social éducatif, l'Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique, le Centre de rééducation du Grand Feu, l'APF et le SESSAD du GEIST 79.

En quoi consiste cet accompagnement éducatif ?

Il y a d'abord le soin aux chevaux, qui passe par le pansage. Puis, suivant le projet éducatif, nous pratiquons l'équifun, une discipline de jeu qui travaille sur l'autonomie et le maniement du cheval, des

balades... Ou alors des séances plus normatives qui s'appuient sur le cheval comme outil de rééducation ou de « thérapie ». Le contact avec l'animal semble souvent essentiel pour certaines personnes souffrant d'un handicap.

En effet, on entend souvent dire que cet accompagnement par l'animal est bénéfique. Avez-vous pu l'observer dans votre travail ?

Évidemment, tout dépend du handicap dont on parle. Pour certains handicapés moteurs, il y a bien-sûr des contre-indications à la pratique de l'équitation, qui est une discipline physique. Alors dans certains cas, nous axons principalement les séances vers le soin des chevaux ou des poneys. Le fait même de s'occuper de l'animal, d'en prendre soin, est important. Il permet à certaines personnes atteintes de handicaps sociaux ou de troubles du comportement de s'ouvrir à l'extérieur, de davantage prendre conscience de ce qui les entoure. On dit que le cheval est le miroir de nos émotions : « si tu t'apaises, le cheval sera lui-aussi apaisé ». Cela demande de réussir à maîtriser ses émotions. Enfin, il y a aussi la relation privilégiée avec le cheval, qui apporte souvent le réconfort et le soutien (la sensation de portage, par exemple) que certaines personnes n'ont pas pu ressentir au cours de leur enfance.

Des développements sont-ils prévus dans l'accompagnement des personnes handicapées ?

Nous sommes complets concernant les capacités d'accueil, mais nous souhaiterions accueillir davantage de groupes, pendant les vacances scolaires notamment. Pour le moment nos capacités d'accueil sont limitées, notamment parce que nous ne disposons que d'un seul manège couvert. Mais peut-être aurons nous la possibilité de nous agrandir à l'avenir...

En quoi la Maison du Cheval est-elle une structure particulière ?

À l'origine, nous sommes un centre équestre destiné à la valorisation de l'attelage et les races locales, dont les installations sont financées par le Conseil général et dont la gestion a été confiée à l'association EquiSèvres. Cette délégation de service public inscrit dans nos obligations l'accueil des personnes handicapées et le développement du tourisme dans le Marais poitevin. C'est pourquoi nous proposons tout l'été, des promenades en calèche ou à cheval. De la maternelle au lycée, la Maison du cheval accueille également les centres de loisirs et les écoles en classes de découverte ou séjours équitation.

Enfin, nous nous sommes également spécialisés dans les disciplines d'extérieur, comme le trec (technique de randonnée équestre en compétition) et l'endurance.

Pouvez-vous nous présenter ces 2 disciplines équestres ?

Ce sont des disciplines qui requièrent d'être à l'aise en extérieur et de bien connaître sa monture. Elles font ressortir les qualités du couple cheval-cavalier par le contrôle de l'orientation et des allures. Le trec se compose de plusieurs épreuves d'allures et obstacles, inspirés des difficultés que l'on peut rencontrer en randonnée équestre. L'endurance est un parcours de fond et d'orientation sur de longues distances. C'est un peu comme un marathon... mais à cheval ! Des contrôles vétérinaires obligatoires sont effectués de façon régulière tout au long du parcours.

Comment se déroule une balade à cheval durant la saison estivale ?

Les promenades s'adaptent à tous les niveaux. Nous suivons 2 parcours différents qui permettent d'aborder les paysages typiques du Marais poitevin, certains passages au fil de l'eau. Nous privilégions le trot au galop pour plus de sécurité, à la fois pour les cavaliers et pour nos chevaux.

Plus d'infos : www.maisonducheval.com

Propos recueillis avec Alicia Munoz

Lien :

<http://www.sportpourtous79.com/Rubriques/Linvitedumois/tabid/1683/articleType/ArticleView/articleId/8322/Audrey-Ghyzel.aspx>